

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MNH (SANTÉ)



CHOISISSEZ LES MILITANTS PROCHES DE VOUS
QUI DEFENDRONT LES VALEURS MUTUALISTES
ET QUI DEBATTONT DES GRANDES ORIENTATIONS DE VOTRE MUTUELLE

VOTEZ

**POUR ÉLIRE VOS DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MNH (SANTÉ),
MEMBRES DES BUREAUX DÉPARTEMENTAUX POUR 6 ANS**

Vous recevrez les éléments nécessaires à partir du 3 septembre 2019
à votre domicile

Vous pourrez voter :

- par Internet, solution simple, rapide et extrêmement sécurisée
- par correspondance

dès la réception de votre matériel de vote et jusqu'au 11 octobre 2019
(à minuit heure de Paris).

ATTENTION : Vous recevrez deux matériels de vote et vous devrez voter
distinctement pour les délégués à l'Assemblée générale MNH (Santé)
et pour les délégués à l'Assemblée générale MNH Prévoyance.

**TOUTES LES INFORMATIONS
PRATIQUES SUR
www.mnh-mag.fr**

Pour tous renseignements complémentaires :

- 02 38 90 77 77 (ce numéro de téléphone direct est à votre disposition durant toute la durée des opérations électorales)
- elections2019@mnh.fr

